

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université Toulouse Capitole, Monsieur Hugues KENFACK,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;

donne délégation de signature à Monsieur Guillaume BEAUSSONIE, Professeur des Universités, Directeur de l'école doctorale de droit et de science politique,

à l'effet de signer, pour l'école doctorale de droit et de science politique

- les validations relatives au processus d'inscription des doctorant(e)s primo-entrants,
- les validations relatives au processus de ré-inscription des doctorant(e)s,
- les validations relatives aux demandes d'inscriptions dérogatoires des doctorant(e)s inscrits au-delà de la 3^e année,
- les validations relatives au processus de soutenance de thèse des doctorant(e)s (choix des rapporteurs, composition du jury...),
- les lettres aux rapporteurs et lettres d'invitation à destination des jurys de soutenance et de l'impétrant (éditées via Apogee).

La présente délégation prend effet à la date de sa publication sur le site internet de l'établissement.

Il est mis fin à la délégation de signature consentie à Monsieur Joël ANDRIANTZIMBAZOVINA en date du 1er septembre 2021

Fait à Toulouse, le 26 juin 2025

Le délégataire,


Guillaume BEAUSSONIE


Le Président,

Hugues KENFACK